

Des évaluations bienvenues ?

Brigitte GERARD

12/03/2021

La Libre BELGIQUE

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **Entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

Les évaluations externes (CEB, CE1D et CESS) ont, cette année, été confirmées par la ministre de l'enseignement, **Caroline DESIR**. Elles ne pourront tenir compte que des points essentiels définis pour chaque matière. Les associations de parents insistent de leur côté pour que cette fin d'année ne soit pas envisagée comme si de rien n'était. Pour elles, dans le contexte actuel, les évaluations ne sont pas la priorité. La ministre se veut rassurante : des balises seront détaillées dans une circulaire qui sera concertée avec des représentants des syndicats, des parents et des pouvoirs organisateurs. Malgré tout, les parents craignent la grande latitude laissée aux écoles...

Et vous, qu'en dites-vous ?



Frédéric COCHE, secrétaire général adjoint de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (FédEFoC),



Véronique CAMBIER, conseillère au service de productions pédagogiques

seront pris en compte. Le conseil de classe examinera des éléments de contexte sur l'évolution de l'élève, ses résultats précédents, etc.

En septembre dernier, de nombreux élèves sont arrivés sans avoir les mêmes acquis que les années précédentes. Mais, en fait, tous les ans, il y a des élèves qui ont des lacunes. Les enseignants ont pris conscience qu'ils ne pouvaient pas démarrer la matière comme si de rien n'était. Il fallait faire le point avec les élèves sur leurs faiblesses et essayer de remettre les choses à niveau. Quoi qu'il en soit, au fondamental, on travaille dans une logique de compétences et d'apprentissages spiralaires. Les apprentissages se répètent, on les aborde plusieurs fois, pendant plusieurs années d'affilée. Il y aura peut-être moins d'entraînement pour un certain nombre de choses mais ce n'est pas pour autant que cela n'aura jamais été vu.

En ce qui concerne les évaluations internes, le côté formatif est important et le redoublement n'est pas préconisé. Le principal est de pouvoir faire le point à un moment sur les compétences des élèves. L'objectif est qu'ils sachent où ils se situent, tout comme leurs parents, et que les enseignants voient comment redémarrer l'an-

“ *Le maintien du CEB cette année est une bonne décision. Il faut vérifier à un moment donné où se situent les élèves par rapport aux apprentissages habituels. On a besoin d'indicateurs sur ce qui va bien, ce qui va moins bien et ce qui pose problème, afin de prendre les bonnes décisions pédagogiques. Il peut y avoir des écarts entre ce que pense un enseignant du niveau de ses élèves et leurs résultats à une évaluation externe. Il n'a peut-être pas conscience de ne pas avoir vu certains éléments du programme mais il peut aussi placer la barre plus haut que ce qui est attendu officiellement. L'enjeu de ces évaluations externes est de fournir un indicateur qui soit le*

même pour tout le monde à un moment donné, pour bénéficier d'un pilotage pédagogique de la crise sur base d'éléments objectifs et comparables.

Le CEB de cette année, estampillé 2020, a été vérifié par les concepteurs, veillant ainsi à la cohérence des essentiels parmi les savoirs, savoir-faire et compétences sélectionnés dans cette épreuve certificative. Dans le cas où tous les essentiels n'auraient pu être enseignés, une procédure est mise en place pour aider le conseil de classe à prendre sa décision sur l'octroi du certificat. Quant à la philosophie des épreuves, comme toujours et plus que jamais, ce ne seront pas les résultats du CEB seuls qui

née suivante. Du côté du réseau, des évaluations interdiocésaines sont proposées en 2^e primaire, 4^e primaire et certaines en 6^e, en complément du CEB pour les disciplines qui ne sont pas évaluées : la religion et, pour la première fois, les langues modernes, en néerlandais ou en anglais. Une année sur deux, la FédEFoC travaille avec des albums de jeunesse et ce sera le cas cette année. Les évaluations prévues en juin 2020 ont été vérifiées en fonction des

essentiels. Le thème porte sur les animaux, avec des livres différents pour les P2 et les P4. Les classes recevront un exemplaire du livre par élève et toutes les disciplines seront évaluées à partir du thème : français, maths, éveil, artistique... et même religion ! Finalement, les épreuves n'ont pas dû être fortement adaptées. En maths et en éveil, 95% de questions touchaient aux essentiels et en français, un peu moins. Après les épreuves, il faudra analyser les résultats. Si

on se rend compte qu'ils sont plus faibles que d'habitude pour certains apprentissages, ce sera une information utile pour tout le monde. Pour un grand nombre de parents et même d'élèves, ces évaluations seront certainement rassurantes. Elles permettront d'objectiver, de se rendre compte que les enfants maîtrisent une bonne partie des apprentissages ou que tout n'est pas encore tout à fait au point. Dans ce cas, l'école aura un devoir de transparence. »



Philippe VAN GEEL, conseiller à la cellule pédagogique de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESeC)

« En termes d'évaluation, comme l'année dernière, la FESeC encourage les conseils de classe à privilégier le regard prospectif plutôt que rétrospectif, surtout en classe terminale. Pour le CESS, la question à se poser est principalement de savoir si l'élève est capable de suivre dans au moins une forme de l'enseignement supérieur et, pour le Certificat de qualification, s'il a les compétences pour être embauché l'année prochaine par un employeur. Le dialogue avec les parents reste indispensable tout au long de la scolarité et doit s'instaurer avant la session, afin d'éviter les mauvaises surprises. Le redoublement doit quant à lui rester exceptionnel.

Toutefois, même s'il y aura des épreuves certificatives en fin de cette année, il faudra être extrêmement prudent au niveau de leur interprétation. En cas de doute, on devra tenir compte du formatif de l'année (le travail quotidien, les interros...), sachant que cela doit toujours être au bénéfice de l'élève. Les certifications ne

pourront avoir lieu que sur des essentiels déterminés par l'inspection et relayés par nos conseillers pédagogiques. Concernant les évaluations externes (CEB-CEID), une marge de manœuvre existe au cas où une question reprendrait une matière qui n'aurait pas été vue par les élèves. Celle-ci pourra être neutralisée.

La ministre est également revenue sur la notion de bienveillance. Nous préférons, de notre côté, parler d'une bienveillance conjugée avec de l'exigence. Il n'est pas question de laisser entendre que, d'habitude, les enseignants ne seraient pas bienveillants. Pour nous, il s'agit d'essayer de prendre la décision la plus appropriée mais en prenant peut-être davantage en compte que lors d'une année « ordinaire » une série de renseignements s'ajoutent et en profitant des marges de manœuvre considérables laissées au conseil de classe par la réglementation. Celui-ci a une grande liberté d'appréciation. Il se base sur différents éléments, dont les épreuves mais pas seulement. La bienveillance, ce serait d'utiliser cette autonomie du conseil de classe davantage qu'en temps normal. Quant à l'exigence, il s'agit de ne pas leurrer l'élève. Si l'équipe éducative est persuadée que cela n'ira pas pour lui l'année prochaine, si tout a été envisagé, le redoublement reste une possibilité. Autre piste de la FESeC : l'évaluation sur le degré. Si le conseil de classe se pose des questions pour un élève de 3^e ou de 5^e, il peut décider d'attendre la fin du degré.

Au niveau du qualifiant, ce sera compliqué étant donné qu'on est dans une optique d'évaluation continue, avec normalement plusieurs épreuves au fil des deux ou trois ans. Normalement, la session de juin y est moins vitale, mais tout dépend des conditions de l'année. Il est déjà prévu que les élèves de fin de 6^e ou 7^e professionnelle ou technique qui n'auraient pas obtenu leur certificat de qualification ou leur CESS en juin pourront poursuivre jusqu'au 15 janvier de l'année suivante. Une sorte de redoublement ciblé sur ce qui n'aurait pas été...

L'évaluation est indispensable, ne fût-ce que pour que l'élève sache où il en est, mais la certification doit être maniée avec beaucoup de précautions, peut-être même encore plus que l'année dernière. Nous ne disons pas que tout le monde doit réussir, comme les associations de parents ou les organisations syndicales. Nous sommes plus nuancés. Le troisième trimestre doit être consacré aux apprentissages en priorité. Il ne faut pas commencer à faire des interros, des évaluations, sauf s'il s'agit simplement de permettre à l'élève (et à son professeur) de voir où il en est. La première étape à la rentrée d'avril sera de laisser les élèves s'exprimer sur leur vécu et de rétablir la dynamique de l'apprentissage. Les évaluations, ce sera pour fin juin.»■